

DÉLIBÉRATIONS

N° SIRET : 20004115000018	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2017	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : 440 TERRASSON THENON HAUTEFO	Page n° 1	Date de Séance : 11/12/2017

Virement de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	61
PRESENTS	49
dont VOTANTS	53

L'an deux mil dix sept , le onze décembre, le Conseil D'administration de CC Terrassonnais Périgord Noir The Haut, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à TERRASSON LAVILLEDIEU, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de la convocation du Conseil D'administration : 04/12/2017

Etaient PRESENTS : Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVSKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLÉ, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean- Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.
Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

Etaient ABSENTS : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Charles SOL, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Pierre DELMON, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

Secrétaire de Séance : Mme Annie DELAGE

Le Conseil D'administration sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DE2017109 DM2 budget principal**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		281 334,65		
Contrats de prestations de services	611 020	180 151,65		
Remb. de frais à d'autres organismes	62878 020	101 183,00		
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				12 715,00
Autre personnel extérieur			6218 020	2 500,00
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.			6451 020	3 000,00
Cotisations aux caisses de retraites			6453 020	7 215,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS				7 938,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommun			739223 020	7 938,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				260 681,65
Autres contributions			65548 020	164 000,00
CCAS			657362 020	16 151,65
Subventions de fonctmt aux ass. & autres personnes de droit priv			6574 020	80 530,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		281 334,65		281 334,65

Le Conseil D'administration approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A TERRASSON LAVILLEDIEU, le 11/12/2017
Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20171211-DE2017109ter-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2017

